

LE CHALUTIER «TANCHE»

Lucien Le Pallec
UTL/PL

Le chalutier « Tanche » construit aux Établissements Belleville à La Pallice, faisait partie d'une série de huit unités de chalutiers patrouilleurs (Ablette, Anguille II, Barbeau, Brême, Brochet, Perche⁹⁰, Tanche, Truite) : 40 mètres de long, un déplacement de 476 tonnes, muni d'une machine de 450 CV, vitesse 9 nœuds, armé d'un canon de 90 mm et d'un canon de 47 mm⁹¹. Il est déréquisitionné en 1919 et mis sur la liste de la liquidation des stocks avec soixante dix autres patrouilleurs pour sa mise en vente.

En janvier 1920, à Marseille, il est acquis par le secrétariat à la Marine marchande pour l'Office national des pêches et la recherche océanologique. Le 1^{er} février 1920, il appareille de Marseille vers Lorient, sur la demande de la Marine marchande avec un équipage de la Marine nationale de Toulon, sous les ordres du L.V. Le Guen. Il fait escale à Vigo le 18 et arrive à Lorient le 20 février. A son arrivée il subit des transformations à l'arsenal (les cales à poissons sont transformées en six chambres et laboratoire). En juillet, il est inscrit comme « appartenant à l'État et domicilié à Lorient ». Trois gardes-pêche dont un mécanicien sont désignés par le Sous-secrétariat à la Marine marchande sous le commandement du L.V. Mugnier. Le 29 août 1920 la « Tanche » appareille vers Groix avec les autorités (dont monsieur Paul Bignon sous-secrétaire d'état à la marine marchande) dans le cadre de la fête de la quinzaine du poisson et de l'inauguration des entrepôts frigorifiques de Keroman. La carrière de la « Tanche » à Lorient est la suivante :

- armé le 6 juin 1921, désarmé le 6 octobre
- armé le 15 mai 1922, désarmé le 14 novembre
- armé le 25 avril 1923, désarmé le 1^{er} octobre
- armé le 22 avril 1924, désarmé le 7 août
- armé le 22 juillet 1926, désarmé le 7 juillet 1927
- armé le 6 juin 1928, désarmé le 1^{er} août 1928

Il effectue des missions de recherches océanologiques dans le golfe de Gascogne et sur les côtes du Maroc, (migration des thons et étude de l'incidence du bruit des hélices sur la faune marine).

Remis aux Domaines le 28 novembre 1929, provenant du département des Travaux publics, le chalutier « Tanche » est vendu le 20 avril 1930 à MM. Paris et Alaterre de Equeurdreville (Manche). Il part au Havre en mai 1930, pour transformations.⁹²

⁹⁰ Le Patrouilleur « Perche » construit à Nantes sera transformé à Lorient en 1920 comme garde-pêche et sera affecté en Corse.

⁹¹ French war Ships of World Warone (J.Labayle-Couat. ed. Ian Allan 1974)

⁹² *Le Nouvelliste du Morbihan*

Le Drame de la « Tanche » (19 juin 1940)

Les chalutiers de Fécamp « Tanche » et « Saint Pierre » arrivent au port de pêche de Keroman le 19 juin 1940 à 06h00. Ils accostent côté intérieur du quai à charbon (môle est). L'appareillage général et l'évacuation de la rade ordonnés la veille par le Préfet maritime sont pratiquement terminés. Après avoir reçu les ordres de la Préfecture maritime, c'est d'abord le « Saint Pierre » qui appareille vers 15h00 avec une centaine de réfugiés vers le Verdon, où il arrivera le lendemain sans encombre. La « Tanche » appareille peu après avec environ deux cents réfugiés et militaires. Vers 16h00, alors qu'il se trouve à peine à trois milles dans le sud de Kéroman, le chalutier « Tanche » heurte une mine et sombre rapidement. (Dans le 285 et à 150 m. de la tourelle des Truies). On déplorera environ 150 victimes et seulement une dizaine de rescapés.

La « Tanche » avait reçu comme tous les navires l'ordre de rallier un port au sud de la Loire (Note n° 754 de la Direction du port du 12 novembre 1940, transmise à l'Etat-major de la Marine le 22 novembre 1940). Dans son récit, Tony Proteau de Vannes, rescapé de la tragédie⁹³ parle : « Des marins paraissent en disposition d'appareiller, le bateau (La « Tanche ») doit transporter des réfugiés vers le sud-ouest » et il évoque dans son récit « La Rochelle, Bayonne et le Maroc ». Ce qui contredit formellement les allégations selon lesquelles le chalutier partait en Angleterre. On notera à ce sujet que, sur 68 chalutiers lorientais réquisitionnés, sept ont rallié l'Angleterre, six ont été saisis au cours de l'opération « Catapult »⁹⁴ et ont été rendus à la fin de la guerre. Un seul a porté le pavillon des Forces navales françaises libres : le « Keryado » de l'armement Gauthier qui a coulé par fortune de mer dans la Manche le 6 mars 1941.



Le chalutier « Tanche » (DR)

⁹³ Voir *Le Nouvelliste du Morbihan* des 4 et 5 septembre 1940, ainsi que le *Bulletin du collège Saint François-Xavier de Vannes* de Noël 1941

⁹⁴ Le 3 Juillet 1940, tous les navires français présents en Angleterre sont saisis. Certains équipages de navires ont été rapatriés sur leur demande.

DIRECTION DES MOUVEMENTS DU PORT DE LORIENT

Lorient, le 12 Novembre 1940

N°754

23 NOV. 1940

28-c-13

Secrétariat d'Etat à la Marine

22 NOV. 1940

M. F. - Sec. N°407

Le Capitaine de Vaisseau BECAM

Directeur des Mouvements du Port

à

Monsieur l'Ingénieur Général du Génie

Directeur des Constructions Navales

GEN DES CON NLES

13 NOV 1940

LORIENT

OBJET : Renseignements au sujet du chalutier "TANCHE".
 REFERENCE : Note N°229 P.M.F.4. du 27 Octobre 1940.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements que j'ai recueillis tant auprès de l'Administration du port de pêche que de celle de l'Inscription N°me de LORIENT au sujet du chalutier "TANCHE".

La "TANCHE", d'un déplacement de 276 T.55, était
 • i matriculée à FECAMP sous numéro 725; son numéro distinctif
 était P.O.N.6 et appartenait à ARLEME Frères de FECAMP.
 La "TANCHE" et le "SAINT-PIERRE" de Fécamp, partis de FECAMP le
 6 Juin 1940, sont arrivés à LORIENT -via Douarnenez- le 19 Juin
 1940 à 6 heures, se sont amarrés au port de pêche (môle partie
 Ouest) et en sont repartis le même jour : le "SAINT-PIERRE" à
 15 heures avec une centaine de réfugiés, la "TANCHE" un peu plus
 tard avec environ 200 réfugiés.
 Vers 15 heures la "TANCHE" sautait, vraisemblablement sur une
 mine magnétique, à 150 mètres dans le 135° de la Tourelle des
 Truies - Passe Ouest de LORIENT.-

La "TANCHE" n'a pas été réquisitionnée, cependant elle
 a appareillé le 19 Juin en exécution de l'Ordre du Préfet Maritime
 en date du 18 Juin, ordre qui prescrivait que tous les bâtiments
 du port de pêche devaient appareiller d'urgence pour se rendre
 dans un port au Sud de la Loire.

NOTE./ Il y avait à bord de la "TANCHE" -à son arrivée à LORIENT-
 10 000 maquereaux salés; le bâtiment est reparti avec son poisson.

DESTINATAIRE

J.N.

Copie :

Archives

Transmis à l'Amiral de la Flotte
 Secrétaire d'Etat à la Marine (F.M.F.4) comme suit
 à la Flotte 229 F.M.F.4. 22/11/40
 Lorient le 13/11/40

L'Ingénieur Général du Génie Maritime

Directeur des Constructions Navales

TT T 8 (2)

Photocopie de la lettre du Capitaine de Vaisseau BECAM au Directeur des Constructions Navales
 (Lettre 1687 SH/MAR/SAB SERVICE HISTORIQUE - Archives historiques de la Marine - Vincennes)

(Transcription de la photocopie de la lettre page 151)

DIRECTION
DES MOUVEMENTS DU PORT
N°754

Lorient, le 12 Novembre 1940

Le Capitaine de Vaisseau BECAM
Directeur des Mouvements du Port
à
Monsieur l'Ingénieur Général du Génie maritime
Directeur des Constructions Navales

Objet : Renseignements au sujet du chalutier « TANCHE »
Référence : Note n° 229 F.M.F.4. du 27 Octobre 1940.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements que j'ai recueillis tant auprès de l'Administration du port de pêche que celle de l'Inscription maritime de Lorient au sujet du chalutier « TANCHE ».

La « TANCHE », d'un déplacement de 276 T. 55 était immatriculé à FECAMP sous le numéro 725 ; son numéro distinctif était F.O.N.E. et appartenait à MERIENNE Frères de Fécamp. La « TANCHE » et le « SAINT PIERRE » de Fécamp, partis de Fécamp le 6 Juin 1940, sont arrivés à Lorient via DOUARNENEZ le 19 Juin 1940 à 6 heures, se sont amarrés au port de pêche (môle partie Ouest) et en sont repartis le même jour : Le « SAINT PIERRE » à 15 heures avec une centaine de réfugiés, la « TANCHE » un peu plus tard avec environ 200 réfugiés.

Vers 16 heures la « TANCHE » sautait, vraisemblablement sur une mine magnétique, à 150 mètres dans le 285° de la Tourelle des Truies – passe Ouest de Lorient –

La « TANCHE » n'a pas été réquisitionnée, cependant elle a appareillé le 19 Juin en exécution de l'ordre du Préfet maritime en date du 18 Juin, ordre qui prescrivait que tous les bâtiments du port de pêche devaient appareiller d'urgence pour se rendre dans un port du Sud de la Loire.

NOTA/ Il y avait à bord de la « TANCHE », - à son arrivée à LORIENT - 10.000 maquereaux salés ; le bâtiment est reparti avec son poisson.

Signé : BECAM

Destinataire

C.N. (Tampon et signature de l'Ingénieur général du Génie maritime ANTOINE)

Copie :

Archives

Annotations manuscrites:

Transmis à Monsieur l'Amiral de la Flotte, Secrétaire d'État à la Marine (F.M.F. /4) comme suite à la note 229 F.M.F. du 27.10.40.

Lorient, Le 13/11/1940

L'Ingénieur Général du Génie Maritime ANTOINE/Directeur des Constructions Navales/Signé ANTOINE⁹⁵

Figurent sur l'original :

- Un tampon du 13 Novembre 1940 de la Direction des Constructions Navales
- Un tampon du 22 Novembre 1940
- Un tampon de l'Amirauté française du 23 Novembre 1940.

Pour copie conforme, LORIENT Le 14 Août 1987, Lucien Le Pallec

⁹⁵ L'IGGM Antoine assurait par intérim les fonctions de Préfet maritime, l'amiral de Penfentanyo de Kervereuin, étant prisonnier de guerre, suite aux combats des 5 chemins de Guidel du 18 Juin 1940. Cette note express a été transmise directement de Lorient à Paris, alors que l'ingénieur général Antoine aurait dû rendre compte au Sous-secrétariat d'État à la Marine par une autre note express sous une autre forme. A noter que le Ministère de la Marine est déjà supprimé dans le gouvernement Pétain. La transmission directe de Lorient à Paris a amené un mélange de signatures.